



**DATE DE PUBLICATION : 19 décembre 2016**

Le chef du service de la Protection sociale

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Robert OPHÈLE, second sous-gouverneur, à M. Frédéric PEYRET, le 16 novembre 2016 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Frédéric PEYRET, directeur général des Ressources humaines, à Mme Martine HAMPARTZOUMIAN, directeur de l'Administration du personnel le 15 décembre 2016 ;

Vu la délégation de signature donnée par Martine HAMPARTZOUMIAN, directeur de l'Administration du personnel, à M. Alain ROULLEAU, chef du service de la Protection sociale, le 16 décembre 2016.

Délégation permanente est donnée à M. Frédéric FÉRAMUS, responsable de la section Pensions du service de la Protection sociale, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités de la section Pensions.

Fait à Paris, le 19 décembre 2016

Alain ROULLEAU